



Syndicat National **FO** des Finances Publiques SECTION DE LA MOSELLE

Comité Technique Local du 12/02/2018

DECLARATION FORCE OUVRIERE

Monsieur le Président du CTL,

Dans l'e-journal de la DGFIP e-.FIP n° 59 de janvier-février 2018 ,notre Ministre Monsieur Darmanin annonce les 3 défis à relever par la DGFIP pour 2018 ,je cite :

« **Le premier défi, c'est de préparer la mise en place du prélèvement à la source** à compter du 1er janvier prochain. L'impôt contemporain est un progrès majeur que les français attendent. En reportant d'un an son entrée en vigueur, j'ai réuni les conditions du succès de cette réforme. Il nous reste à transformer l'essai !

Le second défi est au cœur du projet de loi pour un État au service d'une société de confiance : faire confiance aux usagers avec **l'instauration du droit à l'erreur**,

Le troisième défi, c'est la démarche « Action publique 2022 » qui vise à redonner du sens, de la cohérence et de la lisibilité à l'action publique, en apportant une plus grande qualité de service pour les citoyens, de meilleures conditions de travail pour les agents et des économies pour les Français. »

Et le Ministre de conclure en ces termes : « Les agents des Finances Publiques ont toujours été des pionniers de la transformation. »

Oui, assurément les agents de la DGFIP ont été des pionniers de la transformation , mais à quel prix ? Car la DGFIP peut aussi s'honorer d'être pionnière en nombre de suppressions d'emplois et ceci au détriment de tous ,car aujourd'hui en Moselle , nul n'est à l'abri du stress ,du burn-out. Les agents craquent et même les cadres supérieurs finissent par tomber comme des mouches. !

L'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau) connaît une accélération sans précédent à tel point qu'il est permis de se demander ce qu'il restera à terme de nos services si les restructurations se poursuivent à un tel rythme.

Toutes les directions locales se livrent en effet à une course à l'échalote destructrice pour satisfaire une Direction Générale soucieuse d'offrir chaque année au ministre son lot de propositions de fermetures de sites, pensant ainsi lui donner des gages d'efficacité.

Les annonces du Premier Ministre, le 1er février sur l'avenir de la Fonction Publique constituent là aussi une attaque tous azimuts contre les fonctionnaires et le service public.

Les chantiers ouverts portent en germe la destruction programmée d'une Fonction Publique au service du citoyen dans le respect des principes républicains de neutralité et d'égalité de traitement.

L'annonce de départs volontaires selon des modalités non connues à ce jour et le remplacement des fonctionnaires par des contractuels traduisent la volonté d'éclatement du statut général et des statuts particuliers.

L'individualisation des rémunérations dite au mérite, ne pourra que nuire au travail d'équipe en instaurant une compétition malsaine entre les agents.

La numérisation croissante éloignera chaque jour un peu plus le citoyen des services publics.

Ces annonces surviennent alors même que les conclusions des réflexions en cours dans le cadre du programme d'actions publiques CAP. 2022 (Comité d'Action Publique) ne sont pas encore connues.

La DGFIP se situe à la croisée des chantiers transversaux : simplification administrative, transformation numérique, rénovation du cadre des ressources humaines, organisation territoriale des services publics et modernisation de la gestion budgétaire et comptable. L'impact des conclusions de ce comité aura inévitablement des conséquences pour la DGFIP pouvant aller jusqu'à l'abandon de certaines missions .

La Moselle étant comme 12 Directions, expérimentatrice de la « mise en place du suivi des compétences en 2018 pour les vérificateurs et chefs de brigades », FO-DGFIP 57 vous demande également des précisions sur cette nouvelle expérimentation.